

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi le 8 septembre 2014 en la salle du Conseil et à laquelle sont
présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Madame	Audrey Couturier,	conseillère
Monsieur	André Leclerc,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le
quorum.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à
l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre
du jour soit ainsi accepté.

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à
l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du
11 août 2014.

QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des
questions.

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 août
2014.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 2 984 m³, moyenne : 103 m³/jr
Les Buissons : 13 816 m³, moyenne : 476 m³/jr
Station de recherche : Du 04-08-2014 au 02-09-2014 12,9 m³
Camping de la Rive : Du 04-08-2014 au 02-09-2014 6,39 m³

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 6 et 20 août 2014
Incendie : 7, 10, 15 et 25 août 2014



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Premiers répondants : 2, 7, 12 et 20 août 2014.
Formation : aucune

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal du 18 juin 2014.

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2014-09-193
6136

CORRESPONDANCE :

Reçue :

* M. Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -14-08-25- confirmation que la municipalité de Pointe-aux-Outardes recevra 730 062 \$, répartis sur cinq ans, pour ses infrastructures d'aqueduc, d'égouts, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures, le tout selon un ordre de priorité.

M. Robert Poëti, ministre des Transports -14-08-18- confirmation qu'une subvention au montant de 12 438 \$ est accordée à la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2014, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Expédiée :

* Mme Nicole Lévesque, Ville de Baie-Comeau -14-08-12- envoi de la résolution numéro 2014-08-181 selon laquelle le conseil accepte les états financiers 2013 et il confirme la participation financière 2014 du Transport adapté aux personnes handicapées, préparés par la Ville de Baie-Comeau.

Il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2014-09-194
6136

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2014-09-08.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2014-09-195
6136

PUBLI-REPORTAGE – CÉLÉBRATION DE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ GAÏA

CONSIDÉRANT QUE

la 7^e célébration de la coopérative de solidarité Gaïa aura lieu le 13 septembre prochain;

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CONSIDÉRANT QUE le journal Le Manic préparera un publi-reportage de l'activité dans son édition du 17 septembre.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de participer au publi-reportage de la coopérative de solidarité Gaïa en réservant une publicité sous forme de bandeau dans l'édition du 17 septembre du journal Le Manic, au coût de 199,95 \$, plus taxes.

2014-09-196
6137

FORMATION ADMQ – RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE L'OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU QUOTIDIEN

Il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, ainsi que M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à participer à la formation « Rôles et responsabilités de l'officier municipal en bâtiment et en environnement et du directeur général au quotidien » de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu à Baie-Comeau, le 5 novembre, au coût de 556,00 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette formation.

2014-09-197
6137

CONFÉRENCE WEB ADMQ – LES POUVOIRS D'AIDE ET DE SUBVENTION DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à participer à la conférence WEB « Les pouvoirs d'aide et de subvention des municipalités » de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu le 12 novembre, au coût de 196 \$, plus taxes.

2014-09-198
6137

SUIVI DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – INITIATIVE D'INVESTISSEMENT LOCAL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire effectuer la deuxième phase de la rénovation aux infrastructures actuelles du centre des loisirs pour l'adapter aux nouveaux besoins multidisciplinaires et intergénérationnels;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a présenté une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Initiative d'investissement local »;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes doit nommer une personne-ressource et l'autoriser à faire le suivi du dossier auprès de Développement économique Canada.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de nommer Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, comme personne-ressource et l'autoriser à représenter la municipalité de Pointe-aux-Outardes dans le cadre du programme « Initiative d'investissement local » pour la deuxième phase du projet d'un Centre intergénérationnel.



2014-09-199
6138

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

POLITIQUE – LOCATIONS DE SALLES

CONSIDÉRANT la demande de louer différents équipements avec les salles au centre des loisirs et à l'édifice municipal de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à une révision de sa politique de locations de salles pour inclure la location de différents équipements.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, d'adopter la nouvelle politique de locations de salles afin d'y inclure la location de différents équipements, pour la salle de l'édifice municipal et la salle du centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes.

2014-09-200
6138

ACHAT D'ÉPINGLETTES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire procéder à l'achat de 500 épinglettes avec son logo;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Voltige communication.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de 500 épinglettes avec le logo de la municipalité de Pointe-aux-Outardes auprès de Voltige, au coût de 544 \$, plus taxes.

2014-09-201
6138

BUDGET – FÊTE DU 50^e DE LA FONDATION DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire organiser une fin de semaine d'activités afin de souligner le 50^e anniversaire de sa fondation;

CONSIDÉRANT QUE les activités auront lieu les 7, 8 et 9 novembre prochains;

CONSIDÉRANT QUE sur un budget de 7 650 \$, la part de la municipalité sera de 5 000 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'approuver la participation financière de la municipalité au montant de 5 000 \$, pour les dépenses concernant les activités qui auront lieu les 7, 8 et 9 novembre prochains, dans le cadre du 50^e anniversaire de fondation de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

2014-09-202
6138

VENTE PAR APPEL D'OFFRES – TRACTEURS GRAVELY

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a fait paraître dans le dernier Cacardeur la vente par appel d'offres des deux tracteurs de marque Gravelly avec les accessoires;

CONSIDÉRANT l'offre reçue.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte l'offre de M. Jean-Luc Caron pour la vente des deux tracteurs de marque Gravelly avec les accessoires, au montant de 350 \$.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2014-09-203
6139

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – ACCÈS À LA
ROUTE 138**

CONSIDÉRANT QU' à l'intersection du chemin Principal et de la route 138, il y a seulement un accès simple pour sortir;

CONSIDÉRANT QU' avec un accès double, la circulation serait plus fluide afin d'emprunter la route 138, sur les heures d'achalandage en direction Est, vers la ville de Baie-Comeau.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de faire une demande auprès du ministère des Transports sur la faisabilité d'ajouter un accès à l'intersection du chemin Principal et de la route 138, pour les véhicules qui vont en direction Est, vers la ville de Baie-Comeau.

2014-09-204
6139

RAPPORT ANNUEL 2013 – GESTION DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2013, préparé en date du 8 août 2014, par M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2013.

2014-09-205
6139

FIXER DATE – DÉROGATIONS MINEURES

Il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, de fixer au 14 octobre 2014, à 19 h, la séance où le conseil municipal doit statuer sur :

- la demande de dérogation numéro 2014-04 dont la propriété est située au 14, rue des Outardes;
- la demande de dérogation numéro 2014-05 dont la propriété est située au 138, rue de Baie-Saint-Ludger.

2014-09-206
6139

NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, de nommer M. André Leclerc au titre de maire suppléant pour la période du 9 septembre au 10 novembre 2014.

AFFAIRES NOUVELLES

2014-09-207
6139

**OFFRES DE CESSION À TITRE GRATUIT À DES FINS DE
CONSERVATION – PARTIES DES LOTS 44 ET 45 DU RANG IV DU
CANTON DE MANICOUAGAN**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes aménagera un portail à l'entrée de la municipalité sur le lot 4 979 348;

CONSIDÉRANT QUE les aménagements du portail d'entrée auront pour effet de détruire des milieux humides;



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire acquérir les parties de lots 44 et 45 du rang IV du canton Manicouagan, soit une tourbière ombrotrophe d'une superficie approximative de 15 000 mètres carrés et de forme irrégulière comme mesure compensatoire auprès du MDDELCC;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Manicouagan est favorable à céder le terrain à titre gratuit à la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit faire arpenter et cadastrer le terrain.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu de :

- Faire un paiement de 371,37 \$ pour le dossier auprès de la MRC de Manicouagan;
- Mandater Cadoret, Savard, Baron et Tremblay, arpenteurs-géomètres afin d'arpenter et cadastrer les parties de lots 44 et 45 du rang IV du canton Manicouagan, d'une superficie approximative de 15 000 mètres carrés;
- Mandater M^e Hugo Bussièrès, notaire, pour préparer l'acte notarié.

Il est également résolu d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents liés à cette transaction.

PROJET ROUTIER

Le conseiller Serge Deschênes avise qu'il n'a pas eu de nouvelles depuis la dernière rencontre concernant ce dossier. Il faudrait faire une demande auprès du ministère des Transports pour élargir les accotements dans la partie des travaux prévus, pour les piétons et cyclistes.

CENTRE DE RECHERCHE LES BUISSONS

M. André Lepage, maire, avise qu'il y aura une rencontre à Tadoussac, le jeudi 11 septembre prochain, pour le dépôt du rapport de M. Noël et le suivi du dossier.

Il est proposé par le conseiller, Serge Deschênes et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite la population à poser des questions.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2014-09-208
6141

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h 30.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE

